



## **Migrants : Réaction d'Anne Hidalgo aux mesures du Gouvernement**

« Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, et Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité, ont annoncé mercredi en Conseil des ministres un plan qui vise à renforcer les dispositifs d'accueil et d'accompagnement des migrants en créant notamment 9.500 places d'hébergement pour les réfugiés et les demandeurs d'asile et 1500 nouvelles places d'hébergement d'urgence pour les migrants en transit.

Alors que nous sommes confrontés à une situation migratoire sans précédent, sur laquelle les groupes de la majorité du Conseil de Paris n'ont eu de cesse d'alerter, cet acte du Gouvernement constitue une première réponse adaptée. La ville de Paris demande un accueil digne pour les migrants présents sur son territoire. En renforçant les capacités d'hébergement d'urgence et en raccourcissant les délais de traitement des demandes d'asile, l'Etat entend prévenir les situations de grande précarité rencontrées par les migrants et d'éviter l'apparition de campements.

Ce dispositif porte des efforts conséquents sur chaque étape d'accompagnement des migrants. Paris aura à cœur de se mobiliser en étudiant la mise à disposition temporaire, dans le cadre du plan du gouvernement, d'un ou plusieurs bâtiments dont elle est propriétaire. En lien avec les associations, qui font un travail exemplaire sur le terrain, les services de la Ville prendront en charge les publics les plus vulnérables : mineurs isolés, familles et femmes enceintes.

Je serai particulièrement attentive, comme les présidents de groupe de la majorité du conseil de Paris qui se sont exprimés sur ce sujet hier, à ce que dans les faits l'information et l'orientation des migrants bénéficient de moyens adaptés, et que soit assurée la fluidité nécessaire entre hébergement d'urgence et hébergement des demandeurs d'asile.

Nous devons continuer à interroger ensemble nos dispositifs et à les renforcer chaque fois que cela est nécessaire. A ce titre, l'Etat doit pouvoir étudier rapidement la régularisation de publics sans-papier présents depuis plusieurs années sur le territoire français, dans des centres d'hébergement d'urgence, et qui par leur profil ou leur situation ne peuvent faire l'objet d'une reconduite à la frontière.

Près de 500 personnes sont dans cette situation précaire à Paris. Nous avons le devoir de les accompagner dans leur insertion durable. C'est d'abord une question de dignité humaine, mais c'est aussi une nécessité si l'on veut redonner des marges de manœuvre à notre système d'hébergement d'urgence, qui devra également bénéficier d'efforts nationaux en vue de son renforcement. »

**Anne Hidalgo**  
Maire de Paris

**Contact Presse** : Matthieu Lamarre / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61